

Or il est clair, pour tous, que la danse rend le péché facile.

Mgr de Montréal parlant dernièrement sur ce sujet, à la cathédrale, s'exprimait ainsi :

“ Vous savez ce qu'en disait saint François de Sales : *Les danses et les bals sont indifférents de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant en incliné du côté du mal, et par conséquent, plein de danger et de péril.* ;

Ce qui était vrai de son temps l'est de tous les temps et du nôtre en particulier.

On se permet, sous ce rapport, des libertés qui dégénèrent bien vite en licences.

On ne sait presque plus se tenir dans les limites de ce qui est décent et convenable. Sous prétexte d'amusement, de plaisir, on donne libre cours à la passion. On s'expose à mille dangers avec une gaieté de cœur et un calme de conscience incroyables. Vous savez que je n'exagère rien.

Comment donc osera-t-on faire croire que l'autorité chargée de veiller au maintien de la morale, permet et approuve de tels désordres ? Le dire, ou même le croire possible, serait montrer bien peu de discernement et de sagesse. Non, les danses, et toutes les danses, pas de leur nature, si vous voulez, comme s'exprime Saint François de Sales, mais à raison des usages que la mondanité y